



Amende minorée, puis exonérée, puis forfaitaire majorée

Par **SENEGAULLOISE**, le **27/05/2014** à **10:26**

Après réception d'une amende minorée de 90€ le 22/02/2013
et après une demande en exonération nous avons reçu le 17/03/2013 une lettre du ministère
de l'intérieur : "je vous informe du classement sans suite de la contravention établie à votre
encontre.

Nous avons pris note et laissé donc la contravention en non paiement;

le 16/05/2014 nous avons reçu une lettre recommandée "amende forfaitaire majorée de 375€

Après appel téléphonique on nous dit de payer puis de demander le remboursement c'est
inadmissible après avoir eu ce classement sans suite

Que devons nous faire?

délai un mois pour payer

Cordialement